

MAMMOGRAPHIE

Une mammographie vous a été proposée par votre médecin, soit dans un but de dépistage, soit parce que vous présentiez des signes imposant une exploration radiologique de vos seins. La présente feuille a pour but de renforcer les informations qui vous ont été apportées oralement par le médecin afin de vous expliquer les principes, les avantages et les inconvénients potentiels de cet acte. Elle ne sera pratiquée qu'avec votre consentement, et vous avez donc la liberté de l'accepter ou de la refuser.

QU'EST-CE QU'UNE MAMMOGRAPHIE ?

C'est une radiographie des seins, qui utilise donc des rayons X.

Elle est réalisée dans un cabinet ou un service de radiologie.

Cet examen ne vous expose à aucun risque d'irradiation néfaste au regard des faibles doses utilisées et du caractère très superficiel de la zone explorée. Toutefois, si vous pensez être enceinte, des précautions doivent être prises systématiquement, et il sera important de le signaler.

Lors de la réalisation de cet examen, il est nécessaire pour obtenir des images de qualité de comprimer le sein, ce qui peut occasionner un certain inconfort. Afin de minimiser cet inconvénient, il est conseillé de faire cet examen en première partie du cycle menstruel (juste après les règles).

Cet examen permet d'obtenir certaines informations sur les seins, qu'aucun autre examen ne peut fournir, les autres examens apportant éventuellement des informations complémentaires si les résultats de la mammographie le justifient.

L'interprétation des clichés sera effectuée par le radiologue, qui vous remettra les clichés accompagnés d'un compte-rendu. Il est important que le médecin prescripteur prenne connaissance de ces résultats.

COMMENT COMPRENDRE LES RÉSULTATS ?

Les résultats de cet examen vous seront remis par le radiologue qui a effectué la mammographie.

CABINET DE CONSULTATIONS DE GYNECOLOGIE ET D'OBSTETRIQUE

D^R MAHER FTOUH

SPECIALISTE EN GYNECOLOGIE – OBSTETRIQUE – ACCOUCHEMENT – STERILITE – COELIOCHIRURGIE – MALADIES ET CHIRURGIE DU SEIN

Bien qu'elle soit le plus souvent rassurante, elle permet parfois de dépister dès le début d'éventuelles maladies du sein.

Il convient de bien savoir que malgré une bonne technique de réalisation des clichés et un examen attentif de ceux-ci, il peut se produire qu'une anomalie pourtant bien présente ne soit pas détectée.

À l'inverse, certains aspects considérés comme anormaux peuvent faire évoquer à tort une pathologie débutante. Dans ce cas, lorsqu'il aura pris connaissance des clichés (qu'il conviendra de lui faire parvenir), votre médecin vous apportera des explications et vous informera sur les explorations complémentaires qui pourront être réalisées afin de porter un diagnostic avec certitude.

EN PRATIQUE

Lorsqu'une mammographie vous a été proposée, n'oubliez pas :

— de prendre le rendez-vous pour la réaliser en première partie de votre cycle menstruel (juste après les règles) ;

— de vous munir le jour de l'examen de toute mammographie ancienne (si vous en disposez), afin de permettre une comparaison.

Lors de la réalisation de l'examen, dans certains cas, votre médecin vous convoquera afin de vous expliquer les résultats et les compléments d'exploration ou contrôle nécessaires.

Enfin, s'il s'agit d'une mammographie de dépistage, lorsque votre médecin vous commentera les résultats, il vous indiquera le délai dans lequel il faudra envisager la prochaine mammographie de dépistage (délai adapté à votre cas et à vos résultats), étant bien entendu que s'il y avait des signes anormaux dans l'intervalle (douleur ou nodule d'un sein, modification au niveau de la peau d'un sein, ou écoulement du mamelon, entre autres), il faudrait consulter plus tôt afin que votre médecin juge si éventuellement des explorations complémentaires sont nécessaires plus rapidement.